

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 37 (1945)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Les conditions d'existence en Grande-Bretagne à l'issue de la guerre en Europe  
**Autor:** Gmür, Fritz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384438>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37<sup>me</sup> année

Septembre 1945

N° 9

## Les conditions d'existence en Grande-Bretagne à l'issue de la guerre en Europe.

Par *Fritz Gmür*.

Telle qu'elle se présente actuellement, c'est-à-dire à l'issue de la guerre en Europe, la situation économique générale — qu'il s'agisse des salaires, du ravitaillement en articles de première nécessité ou d'autres domaines — revêt du point de vue international une importance essentielle en ce sens qu'elle constitue un point de départ. C'est pourquoi nous sommes particulièrement reconnaissants à Fritz Gmür de nous exposer, chiffres à l'appui, les conditions d'existence en Grande-Bretagne, où il a fait récemment un voyage d'études, et nous recommandons vivement aux fédérations affiliées de lire avec la plus grande attention l'intéressant article que voici. R.

### I. Le revenu du travail.

Le Ministère britannique du travail procède chaque semestre à des enquêtes sur les revenus et sur les horaires de travail dans seize branches économiques importantes (non compris l'agriculture, l'extraction du charbon, les chemins de fer, les chantiers navals, les dockers, les fonctionnaires des services publics, les employés de bureau de l'économie privée, le personnel des magasins, les voyageurs de commerce et le service domestique). Les derniers chiffres publiés par la « Ministry of Labour Gazette » de février 1945 concernent le mois de juillet 1944. Ils portent sur 53 600 employeurs occupant environ 6 millions de salariés et ont trait au *gain brut* hebdomadaire, y compris les allocations de renchérissement, mais à l'exclusion des taxes officielles sur le revenu et des primes obligatoires d'assurance, lesquelles sont encaissées par l'employeur à l'instar de ce qui se fait chez nous pour les contributions aux caisses de compensation en faveur des mobilisés. Voici donc les gains moyens enregistrés pendant la première semaine du mois de juillet 1944 (1 s = 87 ct.; 1 d = 7,2 ct.):

	Gain hebdomadaire
Hommes de 21 ans et davantage . . . . .	124 s 7 d
Jeunes hommes en dessous de 21 ans et adolescents . . . . .	47 s 6 d
Femmes de 18 ans et davantage:	
Non comprises celles qui ne sont employées que temporairement . . . . .	65 s 0 d
Femmes occupées temporairement . . . . .	30 s 1 d
Jeunes filles âgées de moins de 18 ans . . . . .	35 s 0 d

Pendant la dernière semaine d'octobre 1938, le gain hebdomadaire moyen (y compris les heures supplémentaires, le travail de nuit et le travail aux pièces) était de 69 s pour les hommes, de 26 s 1 d pour les jeunes hommes, de 32 s 6 d pour les femmes et de 18 s 6 d pour les jeunes filles. Les données correspondantes pour juillet 1944 montrent ainsi une augmentation de 55 s 4 d (80%) pour les hommes, de 21 s 3 d (81%) pour les jeunes hommes, de 31 s 9 d (98%) pour les femmes et de 16 s 5 d (89%) pour les jeunes filles en dessous de 18 ans. Cependant, cette augmentation varie très fortement d'une branche à l'autre, oscillant entre 50 et 90% pour les hommes et entre 50 et 120% pour les femmes. L'amélioration frappante de la rétribution des femmes s'explique en partie par le fait que de nombreuses femmes occupent actuellement des postes qui étaient auparavant réservés exclusivement à des hommes, ainsi que par la modicité des salaires d'avant-guerre.

La forte augmentation en pour-cent qu'accusent les salaires hebdomadaires moyens est le résultat combiné des facteurs ci-après: a) majoration des salaires de base; b) occupation presque complète de la main-d'œuvre disponible et augmentation du nombre des équipes de nuit; c) application accrue du système du travail aux pièces, d'où paiement de salaires plus élevés; d) modification, dans les différentes branches, de la proportion entre le nombre des hommes et celui des jeunes gens, des femmes et des jeunes filles; e) l'emploi de nombreuses femmes destinées à remplacer des hommes explique dans une large mesure le pourcentage très élevé de l'augmentation des salaires pour la main-d'œuvre féminine; f) prolongation des horaires de travail. Dans la plupart des branches, la durée du travail hebdomadaire était en moyenne de 47 à 53 heures pour les hommes, de 45 à 48 heures pour les adolescents et de 42 à 46 heures pour les femmes. Compte tenu de l'ensemble des branches, l'horaire hebdomadaire moyen était de 51 h.  $\frac{1}{4}$  pour les hommes, de 46 h.  $\frac{3}{4}$  pour les jeunes gens, de 44 h.  $\frac{1}{2}$  pour les femmes et de 44 h.  $\frac{1}{4}$  pour les jeunes filles. Par rapport à octobre 1938, le nombre des heures de travail par semaine était, en juillet 1944, supérieur de  $3\frac{1}{2}$  pour les hommes, de  $\frac{1}{2}$  pour les adolescents et de 1 pour les femmes; quant à la durée du travail des jeunes filles, elle avait diminué d'une demi-heure. En ce qui concerne les adolescents âgés de moins de 16 ans,

l'horaire de travail était, avant la guerre, en vertu de la loi sur les fabriques de 1937, de 44 heures par semaine.

Quant au gain moyen à l'heure, voici les tarifs pour les hommes en dessus de 21 ans: 2 s 0,8 d dans l'industrie sidérurgique, dans celle des pierres, dans les mines, ainsi que dans les carrières et les ardoisières; 2 s 2,4 d pour le travail des produits miniers non métallifères; 2 s 1,9 d dans les tuileries, les poteries et les verreries; 2 s 3,6 d dans l'industrie chimique et des colorants, ainsi que dans celle des huiles; 2 s 8,5 d dans l'industrie métallurgique, dans celle des machines et dans les chantiers navals; 2 s dans l'industrie textile; 2 s 1,7 d dans l'industrie du cuir et de la pelleterie; 2 s 3 d dans la branche de l'habillement; 2 s 0,9 d dans l'industrie des denrées alimentaires, des boissons et du tabac; 2 s 2,2 d dans l'industrie du bois; 2 s 5,8 d dans l'industrie du papier, dans les arts graphiques et dans l'industrie des articles de bureau; 2 s 0,9 d dans l'industrie du bâtiment; 2 s 5,6 d dans les autres entreprises transformatrices; 2 s 2,2 d dans les transports et les entrepôts (sans les chemins de fer); 1 s 10,4 d dans les services industriels (eau, gaz, électricité); 2 s 7 d dans les entreprises industrielles de l'Etat. La moyenne générale était de 2 s 5,1 d.

Compte non tenu des heures supplémentaires, l'augmentation moyenne des tarifs, par rapport à octobre 1938, oscillait, en juillet 1944, entre 35 et 44% pour les hommes. La différence entre ce pourcentage et l'amélioration moyenne du salaire hebdomadaire, de 82%, est due aux facteurs que nous avons exposés plus haut. Pour l'ensemble des branches, l'augmentation en pour-cent du salaire à l'heure pour les hommes et pour les femmes était demeurée inférieure à celle du salaire hebdomadaire, notamment du fait que la durée moyenne des horaires de travail avait été plus longue en juillet 1944 qu'en octobre 1938.

Pour illustrer le *gain réel* à l'heure, nous donnons ci-après quelques chiffres relatifs à des professions exercées par des hommes:

Fourneaux à coke . . . . .	28,8 d	Fabrication d'articles en cuir	24 d
Fabriques de ciment . . . . .	25 d	Pelletiers . . . . .	28,8 d
Verreries et fabrication de bouteilles . . . . .	28,6 d	Ravitaillement en gaz . . . . .	25,1 d
Prod. chimiques et explosifs	28 d	Entreprises industr. publiques	31 d
Fonderies et aciéries . . . . .	31,4 d	Confection pour dames (en- treprises occupant 10 sala- riés et davantage) . . . . .	33,8 d
Electriciens . . . . .	30,7 d	Chapeaux et casquettes . . . . .	28,9 d
Construction et réparation de véhicules à moteur . . . . .	38 d	Chemises, cols et sous-vêtem.	24,9 d
Construction et réparation de bateaux . . . . .	32,5 d	Fabrication de chaussures: entreprises occupant au moins 10 ouvriers . . . . .	27,5 d
Filatures et tissages de lin . . . . .	21,4 d	entreprises occupant moins de 10 ouvriers . . . . .	23,3 d
Fabrication de filés . . . . .	27,6 d	Pain et biscuits: entreprises occupant au moins 10 ouvriers . . . . .	27,5 d
Filatures et tissages de soie . . . . .	26,2 d		
Coton . . . . .	24 d		
Blanchissage, apprêtage et im- pression de tissus . . . . .	22,8 d		

entreprises occupant moins de 10 ouvriers . . . . .	23,7 d	Arts graphiques et reliure . . . . .	32,3 d
Cacao, chocolat et confiserie . . . . .	27,6 d	Industrie du bâtiment et arts décoratifs . . . . .	26,4 d
Industrie des boissons . . . . .	24,2 d	Construction d'appareils . . . . .	32,9 d
Industrie du tabac . . . . .	27 d	Instruments de musique, jouets, articles de sport . . . . .	26,5 d
Fabrication de meubles . . . . .	28,3 d	Trams et omnibus . . . . .	26,7 d
Cartons et sacs en papier . . . . .	27 d		

En ce qui concerne les salaires de la main-d'œuvre *fémminine*, l'économie privée a adopté dans une large mesure, pendant les années de guerre, le principe selon lequel les femmes occupant un emploi rempli auparavant par un homme devaient être rétribuées d'après le même tarif si elles fournissaient le même travail et à condition qu'on ne soit pas obligé de leur attribuer de l'aide ou de les surveiller spécialement. Cependant, certaines entreprises continuent à payer aux femmes des salaires inférieurs. Voici quelques exemples d'industries où l'on a adopté le principe précité :

Industrie:	Rétribution de la femme accomplissant le même travail qu'un homme:	Remarques:
Boulangerie	à prestations égales, même salaire que pour un homme	autrement 75% du salaire de l'homme
Fabrication de chaussures	à travail égal, salaire égal	tarif inférieur pendant les 4 premières semaines
Tuileries	à travail égal, salaire égal	
Conducteurs de trams ou de bus	même salaire que pour un homme	90% pendant les 6 premiers mois
Personnel préposé au nettoyage des trams et de bus	même salaire que pour un homme	
Chasseurs de pierres	à travail égal, salaire égal	en aucun cas moins de 75% du salaire payé à un homme
Coopératives de consommation	même salaire, si la femme remplace un homme et si elle assume les mêmes responsabilités, ainsi que si elle a des obligations différentes par rapport aux autres femmes travaillant dans le même service	pendant les 6 premiers mois, 80 % du salaire payé à un homme. L'allocation de renchérissement hebdomadaire n'est inférieure que de 1 s à celle qui est versée à un homme
Ravitaillement en électricité	à travail égal, salaire égal, pour autant qu'une aide et une surveillance spéciales ne sont pas nécessaires	90% pendant les 6 premiers mois
Ouvriers métallurgistes qualifiés	à travail égal, salaire égal, pour autant qu'une aide et une surveillance spéciales ne sont pas nécessaires	salaire inférieur pendant les 32 premières semaines à moins que la femme n'ait besoin d'aucune aide spéciale
Menuisiers et tapissiers	6 d de moins à l'heure que pour un homme (soit 2 s au lieu de 2 s 6 d)	tarif inférieur pendant les 9 premiers mois

Industrie:	Rétribution de la femme accomplissant le même travail qu'un homme:	Remarques:
Fabriques du Ministère du ravitaillement	même salaire que pour un homme, si la femme ne nécessite pas d'aide ou de surveillance spéciales	75—85% du salaire payé à un homme, si la femme a besoin d'aide ou si le travail accompli auparavant par un homme a été réparti entre plusieurs femmes
Travailleurs manuels au service de la Municipalité londonienne	La femme qui remplace entièrement un homme reçoit le même salaire que celui-ci	75% durant les 4 premiers mois
Transports routiers	même salaire que pour un homme, mais seulement au bout de 39 semaines	80% au cours des 13 premières semaines et 90% pendant les 26 semaines suivantes
Chemins de fer, nettoyeurs de wagons	même salaire que pour un homme, mais allocations de renchérissement pour femmes	cette réglementation s'applique à tous les travaux de nettoyage, qu'ils aient été effectués par des hommes ou par des femmes avant la guerre
Chemins de fer, personnel de bureau	une requête tendant à obtenir les mêmes tarifs que pour les hommes a été rejetée par un tribunal arbitral	
Ministère des travaux publics (division du ravitaillement)	les femmes débutantes reçoivent 80% du salaire payé à un homme, si elles font le même travail; celles qui sont expérimentées touchent le même salaire	

En ce qui concerne l'extraction du charbon, industrie qui revêt une importance essentielle pour la Grande-Bretagne, on peut dire ce qui suit: D'après les informations fournies par le ministère compétent, le gain moyen des mineurs, adolescents y compris, s'établissait, pour les trois mois de juillet, août et septembre 1944, à 22 s 3 d, contre 11 s 4 d pendant la période correspondante de 1939, ce qui représente donc une augmentation de 96%. Le gain hebdomadaire moyen des mineurs (non compris les prestations en nature pour le chauffage domestique) était estimé à 108 s, contre 56 s 9 d en 1939, d'où une augmentation de 90%.

#### *Allocations en faveur des familles de mobilisés.*

Etant donné que pour le seul Royaume-Uni (Angleterre, pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord) cinq millions et demi d'hommes ont servi et servent encore pour la plupart dans l'armée, il importe de tenir compte également, lorsqu'on veut se faire une idée exacte des conditions de salaire, des allocations versées en faveur des familles de mobilisés sans que ces derniers aient à payer des contributions prélevées sur leur salaire. L'allocation versée à l'épouse avec enfants d'un soldat ou d'un caporal s'élève à 35 s par semaine au minimum (somme de laquelle on déduit le montant

de 3 s 6 d en tant qu'épargne forcée, montant destiné à être remboursé après la guerre), plus un supplément de 12 s 6 d par enfant. L'épouse d'un sergent reçoit par semaine 41 s 6 d au minimum et celle d'un sergent-major 43 s. La femme sans enfant d'un soldat touche au minimum 21 s 6 d par semaine, moins 3 s 6 d (épargne forcée). La solde s'élève, selon le nombre des années de service militaire, de 3 s à 5 s 6 d pour les soldats, à 7 s pour les sergents et à 9 s pour les sergents-majors.

Les indemnités journalières aux officiers et à leurs épouses sont réglées comme il suit:

Grades	Indemnité minimum	Epouse sans enfant	Epouse avec 1 enfant	Epouse avec 2 enfants	Pour chaque enfant en sus
Majors et grades supérieurs	28 s 6 d	4 s	6 s	8 s	2 s
Capitaines . . . . .	16 s 6 d	4 s	7 s 6 d	9 s 6 d	2 s
Officiers subalternes . . . . .	11 s—14 s 6 d	4 s	8 s 6 d	10 s 6 d	2 s

## II. Le coût de la vie.

Le 1<sup>er</sup> février 1945, l'indice britannique du coût de la vie s'inscrivait à 202 (juillet 1944 = 100) contre 155 en septembre 1939. L'augmentation de 47 points enregistrée depuis le début de la guerre correspond à un renchérissement d'environ 30% (Suisse: 52%). Sur ces 47 points, 4,5 concernent la majoration des impôts sur le sucre, le tabac et les allumettes, tandis que trois quarts de point se rapportent à la taxe sur le chiffre d'affaires. On estime que si les grosses subventions officielles accordées en vue de réduire le prix des denrées alimentaires étaient supprimées, l'augmentation de l'indice du coût de la vie passerait à 46%.

### Prix des denrées alimentaires au 1<sup>er</sup> février 1945.

Marchandises	Prix moyen par livre (453,6 gr.) ou pour les quantités indiquées				Hausse depuis le 1 <sup>er</sup> sept. 1939 0/0
	s	d	s	d	
Viande de bœuf d'origine britannique:					
Rôti . . . . .	1	3 $\frac{3}{4}$	1	2 $\frac{1}{4}$	11
Bouilli . . . . .	0	9 $\frac{3}{4}$	0	7 $\frac{1}{2}$	27
Viande de bœuf réfrigérée ou congelée:					
Rôti . . . . .	1	1	0	9 $\frac{1}{2}$	35
Bouilli . . . . .	0	6	0	4 $\frac{3}{4}$	23
Viande de mouton d'origine britannique:					
Gigot . . . . .	1	5 $\frac{1}{2}$	1	3 $\frac{1}{2}$	13
Poitrine . . . . .	0	8	0	7 $\frac{1}{2}$	8
Viande de mouton congelée:					
Gigot . . . . .	1	0	0	10 $\frac{1}{4}$	16
Poitrine . . . . .	0	4	0	4	—
Lard . . . . .	1	10 $\frac{1}{2}$	1	3	50
Poisson . . . . .	—	—	—	—	27
Farine (quantité d'avant-guerre), par 6 livres . . . . .	1	2 $\frac{3}{4}$	0	11 $\frac{1}{2}$	30

Marchandises	Prix moyen par livre (453,6 gr.) ou pour les quantités indiquées				Hausse depuis le 1 <sup>er</sup> sept. 1939 0/0
	s	d	s	d	
Pain blanc (non rationné), par 4 livres .	0	9	0	8¼	9
Thé . . . . .	2	10	2	4	21
Sucre cristallisé . . . . .	0	4	0	3	32
Lait (1,136 l. = 1 quart) . . . . .	0	9	0	6¾	32
Beurre, frais . . . . .	1	8	1	4½	21
fondu . . . . .	1	8	1	3¼	31
Fromage . . . . .	1	1	0	10	30
Margarine, qualité spéciale . . . . .	0	9	0	6½	12
qualité standard . . . . .	0	5	0	6½	12
Oeufs frais, par pièce					
gros . . . . .	0	2	—	—	1
petits . . . . .	0	1¾	—	—	1
Pommes de terre, par 7 livres . . . . .	0	7	0	6½	7

D'après les chiffres ci-dessus, les prix des denrées alimentaires en Grande-Bretagne n'ont augmenté en moyenne que de 22% par rapport à septembre 1939 (Suisse: 64,4% en regard d'août 1939). Cette faible augmentation est imputable aux énormes subventions accordées par le gouvernement britannique, lesquelles se sont élevées à 205 millions de livres sterling en 1944 et sont budgétées, cette année, à 220-225 millions de livres (1 £ = 17 fr. 35).

Grâce à cette manière de faire, vraiment sociale et qui est de loin préférable à la politique suivie par la Suisse en la matière, les prix anglais sont très sensiblement inférieurs aux prix suisses. Voici quelques exemples à titre de comparaison:

Par livre (500 gr.)	Prix anglais Fr.	Prix suisses Fr.
Viande de bœuf d'origine britannique ou étrangère . . . . .	0.50 à 1.19	2.— à 2.20
Lard . . . . .	1.85	4.40
Fromage . . . . .	1.05	2.—
Beurre . . . . .	1.77	3.80 à 3.90
Thé . . . . .	2.77	10.—
Oeufs (par pièce):		
gros . . . . .	0.15	0.35 à 0.38
petits . . . . .	0.135	

Dans ces conditions, le pouvoir d'achat que représente le salaire à l'heure est sensiblement plus fort en Grande-Bretagne qu'en Suisse.

En février 1945, l'indice de l'habillement s'établissait à un niveau supérieur d'environ 67% à celui de septembre 1939 (Suisse: 108,9% par rapport à août 1939).

Parallèlement, l'indice du chauffage et de l'éclairage avait augmenté de 47% (Suisse: 40,2%) et encore faut-il tenir compte

du fait que le charbon de bonne qualité est bien entendu beaucoup moins coûteux en Grande-Bretagne qu'en Suisse.

Au début de 1945, le loyer moyen des ouvriers était d'environ 1% plus élevé qu'en 1939. D'après les résultats de l'enquête entreprise pour les années 1936-1938 auprès des travailleurs à salaire modeste, le prix moyen par semaine d'un appartement était de 10 s 10 d pour les ouvriers de l'industrie et de 4 s 9 d pour les travailleurs agricoles. Pour apprécier les taux usuels des loyers, on peut également se fonder sur les chiffres de base adoptés par l'Office de l'assistance en vue de la mise au bénéfice d'allocations de loyer; les voici: de 10 s à 12 s 6 d en province, de 13 s à 14 s 6 d à Londres, le maximum étant fixé à 15-16 s. D'après l'Office statistique d'Oxford, le loyer hebdomadaire en dehors de Londres serait de 13 s 3 d en moyenne. Le même office a publié, dans son bulletin N° 2 du 3 février 1945, les résultats d'une enquête ayant porté sur les comptes de ménage de 226 familles choisies avec soin, enquête qui a été faite en juillet 1944 — malgré les bombes volantes — auprès de familles ouvrières et dont les résultats ont été vérifiés minutieusement, dans des conditions fort difficiles, par les enquêteurs. C'est ainsi que les dépenses de nourriture s'élevaient, pour des familles de Bristol et de Dundee, de 11 s 8 d à 15 s 5¼ d par personne et par semaine. C'est à Southampton que le loyer moyen était le plus élevé (18 s 6½ d), tandis qu'à Edimbourg il était de 9 s 5½ d seulement. Pour les 117 familles qui tenaient des comptes de ménage en 1943 déjà, les dépenses se répartissaient comme il suit: nourriture 44,7%; logement 12%; habillement 11,2%; chauffage et éclairage 6,7%; divers 25,4% (les impôts déduits du salaire par l'employeur ne figurent pas dans les comptes de ménage).

En fait, l'ouvrier qualifié anglais ne dépense jamais, pour son loyer hebdomadaire, l'équivalent de son salaire journalier, mais tout au plus un huitième de ce dernier.

Lorsqu'on entend se faire une idée exacte du coût de la vie en Grande-Bretagne, il convient de vouer une attention toute particulière aux articles dits « utility ». Il s'agit en l'occurrence d'articles de première nécessité, rationnés ou non. En créant ces articles, on a voulu garantir à la fois des prix modiques et une bonne qualité, tout en économisant des matières premières et de la main-d'œuvre. Mais « utility » n'est pas synonyme de type unique ou de standardisation à outrance. Chaque article « utility » porte en plus de la marque de fabrique le sceau du gouvernement, lequel en garantit la qualité. Les articles « utility » constituent le 80% de toute la production de vêtements, de chaussures, de meubles, de literie, de vaisselle, de coutellerie, de poussettes pour enfants, de briquets mécaniques, de crayons, etc. Le prix de revient des articles « utility » est contrôlé à tous les échelons de la fabrication et du commerce, cependant qu'ils sont exonérés de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Voici, à titre d'exemple, quelques prix d'articles « utility » :

Tables de salle à manger: 4 £ 13 s 6 d à 5 £ 15 s 3 d. Tables de cuisine: 2 £ 14 s à 3 £ 5 s 6 d. Fauteuils: 6 £ 10 s. Lits sans garniture: 2 £ 5 s à 2 £ 19 s 6 d. Tasses (la douzaine): 3 s 9 d à 4 s 9 d. Sous-tasses (la douzaine): 2 s 2 d à 2 s 6 d. Assiettes de 21 à 25 cm. de diamètre (la douzaine): 6 s à 7 s. Complets pour hommes: 55 s 3 d à 89 s. Manteaux de dames: 60 s à 102 s 10 d. Robes de dames: 38 s 11 d à 48 s 5 d. Complets pour garçonnets: 50 s à 79 s.

Les meubles « utility » sont réservés aux jeunes mariés fondant un ménage, aux familles dont la progéniture augmente et aux victimes des bombardements.

Bien entendu, les ouvriers anglais demandent que la production d'articles « utility » soit maintenue. La C. G. T. britannique, qui groupe plus de 7 millions de travailleurs, a relevé dans une résolution qu'il était nécessaire d'envisager, dès que l'économie de guerre aurait été supprimée, les méthodes propres à assurer, sur de nouvelles bases, la production des articles en question. Une de ces méthodes consisterait à charger le gouvernement ou une corporation de droit public d'acheter les articles « utility » aux fabricants pour les céder ensuite, sous contrôle officiel, au commerce de détail, lequel les vendrait alors au public. D'autre part, les articles « utility » pourraient être fabriqués dans des établissements appartenant à l'Etat ou contrôlés par celui-ci et vendus selon les normes précitées.

Grâce à la politique des prix pratiquée en matière d'articles « utility », l'augmentation de l'indice de l'habillement par rapport au niveau d'avant-guerre, laquelle était de 95% en 1942, a pu être ramenée à moins de 70% en 1943. Pour les chapeaux et les casquettes, il n'existe pas d'articles « utility ». Quant aux chaussures, elles me paraissent également meilleur marché qu'en Suisse. En ce qui concerne les réparations de chaussures, les prix peuvent être majorés d'un tiers au maximum par rapport à ceux d'avant-guerre. Il en va de même pour les blanchisseries, qui, en Grande-Bretagne, travaillent beaucoup pour les familles ouvrières.

### *Impôts.*

Pour donner une idée de l'ampleur des charges fiscales, nous indiquons ci-après l'augmentation des taux standard de l'impôt sur le revenu, par livre sterling: 1939: 5 s 6 d; 1940: 7 s; 1941: 8 s 6 d; 1942-1945: 10 s. On voit que cet impôt a pour ainsi dire doublé.

En 1939, seules les personnes seules possédant un revenu inférieur à 130 £ n'avaient aucun impôt à payer. Maintenant, ce plafond est de 110 £. Pour un revenu annuel de 200 £, les célibataires payaient, à la veille de la guerre, 5 £ environ, somme qui s'élève actuellement à 32 £ 10 s.

L'impôt sur le revenu, qui s'est fortement accru pendant les années 1941 et 1942, est très progressif et il finit par représenter 19½ s sur 20 s pour les gros revenus :

Revenu	Personnes seules		Gens mariés sans enfant		Gens mariés avec 2 enfants	
	1938/39	1943/44	1938/39	1943/44	1938/39	1943/44
£	£	£	£	£	£	£
150	2	18	—	—	—	—
350	24	89	8	59	—	24
500	57	156	35	126	8	76
1 000	167	381	145	351	112	301
3 000	751	1462	729	1432	696	1382
10 000	4134	6862	4112	6832	4079	6782

Outre l'augmentation de l'impôt sur le revenu, on a introduit en 1939 un impôt sur les superbénéfices de 60%, lequel a été porté à 100% au cours de l'année suivante.

Il convient cependant de faire remarquer que le surplus d'impôt sur le revenu payé par chaque contribuable dès 1941/1942 à la suite de la diminution des abattements est crédité par le gouvernement et qu'il est destiné à être remboursé après la guerre — à un moment qui sera fixé par le parlement — par les caisses d'épargne postales. Ce « Post War Credit », qui peut atteindre 19%, est cependant limité à 60 £ par année pour les célibataires et à 65 £ pour les gens mariés. A fin 1943, 305 millions de livres avaient été crédités en vue d'un remboursement ultérieur. L'augmentation des impôts survenue entre 1941 et 1943 avait porté le nombre des contribuables de 4 millions en 1938/1939 à 13 millions en 1943/1944. Parallèlement, le produit de l'impôt passa de 336 à 1183 millions de livres avant la guerre, les travailleurs manuels soumis à l'impôt, au nombre d'un million à peu près, avaient versé au fisc 3 millions de livres; en 1943/1944, les chiffres respectifs s'établissaient à 7 millions et 200 millions de livres. Au total, le produit des impôts directs perçus par l'Etat, de 494 millions de livres en 1938, passa à 1781 millions en 1943. A quoi il faut ajouter, pour la même année, les 1249 millions de livres représentant le produit des impôts indirects (sur les articles de consommation notamment) levés par l'Etat et par les autorités locales (impôt sur les immeubles locatifs), somme qui s'était élevée en 1939 à 582 millions de livres seulement. L'alcool et le tabac sont imposés d'une manière particulièrement forte. C'est ainsi que l'impôt indirect sur la bière et sur les articles pour fumeurs avait rapporté à lui seul, en 1943, plus de 600 millions de livres. L'impôt sur une petite bouteille de bière (1 pint = 5,7 dl.) s'élevait en 1943 à 7½ d contre 2¼ d en 1938. Les impôts sur les spiritueux sont encore plus élevés. En 1938, le prix de 11½ d payé pour un paquet de vingt cigarettes comprenait un impôt de 5½ d. En 1943, les chiffres respectifs étaient, pour le même paquet de cigarettes, de 2 s 4 d et de 1 s 9 d.

L'impôt sur le chiffre d'affaires introduit dès le début de la guerre (les articles « utility » sont exonérés) s'élève en principe à  $33\frac{1}{3}\%$  du prix de gros. Des réductions sont prévues pour les produits s'usant rapidement, tandis que pour les articles de luxe le taux est très supérieur; pour les robes du soir en soie naturelle, il est, par exemple, de  $100\%$ . L'imposition indirecte des marchandises de consommation personnelle a rapporté au fisc, en 1943, 915 millions de livres, contre 290 millions en 1938.

Enfin, les propriétaires d'immeubles locatifs sont soumis, depuis 1939, à des prestations spéciales comme contribution aux dépenses destinées à la couverture des dommages de guerre. Pour les meubles et les objets personnels, l'abattement sur l'assurance facultative contre les dommages est de 300 £ pour un couple et de 50 £ par enfant. Pour la réparation des dommages causés par les bombes, tous les propriétaires d'immeubles ont été obligés jusqu'ici de payer, à trois ou quatre reprises, des surtaxes s'élevant chaque fois à quelques livres, cela au prorata de l'impôt immobilier.

### *Épargne.*

Grâce aux nombreuses et exceptionnelles possibilités de gain offertes (en 1943, le  $55\%$  de toutes les femmes âgées de 18 à 40 ans étaient occupées dans l'industrie ou à des travaux de défense nationale), comme aussi grâce aux heures supplémentaires et au travail du dimanche, de même qu'à la très forte augmentation des salaires, le revenu global des particuliers a passé, entre 1938 et 1943, de 4779 à 7708 millions de livres. Mais bien que le fisc absorbe désormais plus d'un septième du revenu du travail, contre un dixième avant la guerre, il n'en reste pas moins que cette augmentation du revenu national devait forcément provoquer un accroissement de l'épargne, ce qui a bien été le cas en réalité.

C'est ainsi que la somme des dépôts d'épargne a évolué comme il suit (en millions de livres): 1938: 351; 1939: 559; 1940: 1210; 1941: 1472; 1942: 1614; 1943: 1749.

M. Woodcock, du Bureau économique de la C. G. T. britannique, a bien voulu me donner les derniers chiffres, arrêtés à fin mars 1945, concernant l'augmentation des dépôts d'épargne par rapport à 1938. Les voici: petits dépôts: 3451,6 millions de livres; dépôts d'épargne placés à longue échéance: 5489,2 millions de livres; total: 8940 millions de livres.

Les dépôts d'épargne personnels du peuple britannique représentaient, en 1943 déjà,  $19,3\%$  du revenu du travail, contre  $3,5\%$  en 1938. Cette augmentation considérable s'explique en partie par la réduction des possibilités de dépenser de l'argent (estimée à  $21\%$  par rapport à l'avant-guerre), sans tenir compte de la diminution de qualité que peuvent avoir enregistrée les marchandises encore disponibles.

### *Orientation de la consommation et rationnement.*

Les chiffres ci-après illustrent la diminution des dépenses personnelles provoquée par la réduction de l'offre de marchandises: de 1938 à 1943, les dépenses sont tombées de 100 à 55 pour les vêtements et sous-vêtements; de 100 à 73 pour les chaussures; de 100 à 23 pour les meubles et l'aménagement des logements; de 100 à 11 pour les automobiles et les bicyclettes; de 100 à 93 pour le chauffage et l'éclairage.

Le rationnement des vêtements, introduit en 1941, a permis de réduire de moitié environ la consommation de textiles. Un homme n'ayant pas de besoins supplémentaires — comme c'est par exemple le cas des ouvriers d'industrie — peut acheter en moyenne une paire de chaussures ou de pantoufles dans l'espace de treize mois, cependant qu'une ménagère obtient les mêmes attributions pour une durée de huit mois. En revanche, les chaussures pour enfants sont disponibles en même quantité qu'avant la guerre, encore qu'il faille tenir compte du fait que les souliers de sport avec semelle en caoutchouc sont devenus très rares. Les dames reçoivent cinq ou six paires de bas par année; mais les bas de qualité fine sont quasi introuvables. Il est vrai que les fards tiennent lieu de bas pour maintes jeunes filles aux jambes minces!

Ce sont incontestablement les biens durables dont la consommation a été la plus jugulée, comme par exemple les meubles et les tissus d'ameublement. La vente de ces articles a en effet diminué de quatre cinquièmes par rapport à l'avant-guerre. De même, la vente des petits articles de quincaillerie et des articles de ménage en métal a diminué dans une proportion de deux tiers. Quelques chiffres montrent la manière draconienne dont ont été réduites les attributions de marchandises destinées à la consommation civile dans le Royaume-Uni. C'est ainsi que, de 1939 à 1944, plus de 3 millions de travailleurs ont été retirés des industries travaillant également pour les besoins civils, tels que la branche du bâtiment, l'industrie de l'habillement, etc. D'autre part, le ravitaillement du marché en certains articles était tombé, entre 1935 et 1943, de 161,5 à 90,5 millions de paires pour les chaussures, de 390 à 240 millions de paires pour les bas et les chaussettes, de 280 000 à 0 pour les automobiles, de 47 000 à 2 000 pour les motocyclettes, de 1 600 000 à 540 000 pour les bicyclettes et les tricycles, de 50 000 à 0 pour les pianos, de 1 900 000 à 50 000 pour les appareils de radio et de 20 à 11 millions pour les disques de gramophone.

La production de nombreux articles — tels que les automobiles, les frigidaires, les pianos, les aspirateurs à poussière, ainsi que la vaisselle en aluminium — est arrêtée depuis des années, cependant que celle de coutellerie, de pièces pour appareils de radio, de bicyclettes, de montres et de plumes à réservoir a été fortement réduite. On ne peut obtenir un réveille-matin qu'avec une autorisation spéciale et seulement si l'on prouve qu'on doit

se lever très tôt pour se rendre au travail. La composition du prix de vente d'une montre suisse mérite de retenir l'attention en ce sens que les droits d'entrée, l'impôt sur le chiffre d'affaires, ainsi que la marge du grossiste et celle du détaillant, renchérissent dans une proportion extraordinaire le prix d'achat en Suisse. Voici un exemple qui nous a été fourni par une personne compétente:

Prix d'achat en Suisse . . . . .	Fr. 30.—
Transport par avion et assurance . . . . .	» 15.—
Perte sur le cours du change . . . . .	» 6.75
Droits d'entrée en Grande-Bretagne . . . . .	» 17.25
	<hr/>
	Fr. 69.—
Marge de bénéfice pour le grossiste (autorisée par le Contrôle des prix: 66⅔ % . . . . .	» 46.—
	<hr/>
	Fr. 115.—
Impôt sur le chiffre d'affaires: 33⅓ % . . . . .	» 38.30
	<hr/>
	Fr. 153.30
Marge de bénéfice pour le détaillant (autorisée par le Contrôle des prix): 33⅓ % . . . . .	» 51.10
	<hr/>
<i>Prix de vente à Londres</i> . . . . .	<u>Fr. 204.40</u>

On m'a dit de source sûre qu'une montre-bracelet (Skipper, Le Locle), coûtant 17 fr. en Suisse, était vendue en Angleterre 104 fr. par les détaillants. Au demeurant, on semble payer actuellement à Londres des prix de fantaisie pour les montres.

### *Le rationnement des denrées alimentaires.*

Le rationnement britannique est conçu de la manière suivante: Les denrées de première nécessité — sauf le pain, qui est blanc et bon marché, et les pommes de terre — sont rationnées, cependant qu'un système de points ingénieux permet, en cas de pénurie d'un article déterminé, d'orienter la consommation vers d'autres produits. Les petits enfants reçoivent des suppléments de lait qui varient selon leur âge. De plus, ils touchent, entre 6 et 18 mois, trois œufs frais par semaine, et, jusqu'à l'âge de 5 ans, du jus d'orange en provenance des Etats-Unis, ainsi que de l'huile de foie de morue, ces suppléments étant fournis gratuitement aux familles possédant un modeste revenu. Les femmes enceintes et les jeunes mères reçoivent également des suppléments de lait, d'œufs, de viande, d'oranges, de jus d'orange et d'huile de foie de morue, cela à un prix en général très modique. Quant aux besoins supplémentaires en calories des ouvriers astreints à des travaux pénibles et des écoliers, ils sont couverts au moyen de repas communautaires servis à midi, institution très répandue en Angleterre. Aux innombrables cantines de fabriques viennent s'ajouter des « Brit. restaurants », où l'on peut obtenir un bon lunch pour moins de 1 franc.

L'Office de l'alimentation, outre qu'il entretient 5 conseillères ménagères, a organisé 2 cuisines modèles où l'on essaye de nouvelles recettes en employant de la poudre d'œufs et du lait en poudre. De plus, le gouvernement a institué, dans l'ensemble du pays, 33 offices consultatifs pour les questions alimentaires. Ces offices organisent des conférences et des démonstrations culinaires en vue d'apprendre aux ménagères à s'adapter aux circonstances issues de la guerre. L'application du rationnement est surveillée par 1500 commissions de l'alimentation, désignées par les autorités locales et responsables envers elles. Chacune de ces commissions comprend 5 délégués du commerce de détail en denrées alimentaires et 10 représentants des consommateurs, deux femmes au moins devant figurer parmi ces derniers. Elles ont été groupées en 19 arrondissements, qui sont directement subordonnés au Ministère de l'alimentation. Chaque arrondissement est subdivisé à son tour en 5 sous-arrondissements, dont chacun a à sa tête un chef nommé par le Ministère de l'alimentation. Les chefs des sous-arrondissements assurent en outre la liaison avec les organes du commandement de l'armée.

Les infractions aux prescriptions sur le rationnement de denrées alimentaires sont sévèrement réprimées. Les peines peuvent aller jusqu'à douze ans de réclusion. Il n'y a pratiquement pas de marché noir en Grande-Bretagne, du moins dans le secteur alimentaire.

#### *Cantines et restaurants pour le personnel.*

En décembre 1943, on comptait 10 577 cantines dans les fabriques, 176 dans les docks et 782 dans l'industrie du bâtiment. A cette époque, il y avait en outre 330 nouvelles cantines en voie d'organisation. Vingt-huit conseillers en la matière ont consacré la plus grande partie de leur temps aux problèmes posés par le ravitaillement des cantines. Les expériences qu'ils ont faites montrent que de nombreux travailleurs en équipe préfèrent des collations chaudes à des repas complets. Certains cantiniers servent des menus spéciaux pour les gens à l'estomac délicat. Les inspecteurs des fabriques veillent tout particulièrement à ce que les jeunes ouvriers prennent des repas complets dans les cantines, repas dont les prix varient entre 6 d et 1 s. Sous l'influence des 12 000 cantines fonctionnant actuellement en Angleterre, les ouvriers travaillant la nuit perdent de plus en plus l'habitude de réchauffer leur manger et préfèrent toujours davantage consommer des plats de légumes cuits. La formation du personnel de cuisine est parfois insuffisante. Cependant, plusieurs représentants de grandes maisons suisses à Londres m'ont déclaré qu'ils aimeraient beaucoup manger dans des cantines ouvrières lors de leurs déplacements, car on y servait en général d'excellents repas.

Le 23 juin 1943, le Ministre du ravitaillement en combustibles et en électricité déclarait que les attributions aux cantines de mi-

neurs étaient supérieures, par rapport à celles des restaurants du West-End, de 100% pour la viande, de 67% pour les matières grasses, de 60% pour le sucre et de 25% pour le poisson. Le rationnement social a été résolu en Grande-Bretagne d'une manière aussi simple que possible, en ce sens que les restaurants et les cantines les meilleur marché reçoivent pour chaque repas pour 2 d de viande, les chiffres respectifs étant de 1½ d pour les restaurants moyens et de 1 d pour les établissements de luxe. Pour un repas de midi ou du soir, un restaurant de luxe ne peut offrir que des menus à 5 s au maximum; il est cependant autorisé à percevoir une taxe pour le couvert, laquelle s'élève de 1 s à 2 s 6 d pour le lunch (repas de midi) et de 1 s à 4 s 6 d pour le dîner (repas du soir). Les établissements de premier ordre reçoivent, au prorata du nombre de leurs clients, des attributions de poisson et de volaille; mais là aussi l'ampleur des rations est déterminée par les limites fixées pour les prix des menus.

Nous donnons ci-après, par tête d'habitant, les quantités annuelles de denrées alimentaires reçues par la population civile en Grande-Bretagne (1 livre anglaise = 453,6 gr.):

	1934/38	1943/44	1943/44 en % de 1934/38
	Livres angl.		
Lait et fromage . . . . .	38,3	48,8	127
Viande, lard et jambon . . . . .	112,4	87,8	78
Volaille et poissons . . . . .	30,6	18,9	62
Œufs (contre-valeur d'œufs en coquille) . . . . .	24,4	25,1	103
Beurre, graisse, huile . . . . .	45,6	37,9	83
Sucre, glucose, confiture et miel . . . . .	94,5	66,6	70
Pommes de terre . . . . .	117	255,8	144
Légumineuses et noix . . . . .	9,5	6,1	64
Tomates . . . . .	46,8	23,6	50
Fruits, frais et secs . . . . .	93,5	55,1	59
Légumes en feuilles et carottes . . . . .	99,3	132,7	134
Autres légumes . . . . .	48,6	64	132
Pain, farine, céréales, riz . . . . .	211	249,2	118
Thé, café, cacao . . . . .	13,5	11,8	87

La teneur en calories des attributions à la population civile a été de 2984 entre 1934 et 1938, de 2854 entre 1943 et 1944 (on sait que le nombre normal de calories est estimé à environ 2400; les rations actuelles en Suisse ne représentent que 1800 calories environ).

Dans l'ensemble, le consommateur anglais reçoit en moyenne, par jour et compte tenu des repas sans coupons pris au restaurant, une alimentation dont la valeur nutritive est supérieure de 40 à 50% à celle dont bénéficie le consommateur suisse. Pour les seules matières grasses, cette proportion est de 80 à 90%.

### *Extension des cultures.*

Jusqu'en 1937, le paysan anglais était plutôt éleveur de bétail qu'agriculteur. La situation changea dès après l'accord de Munich (1938) lorsque le gouvernement, qui commença à se rendre compte de la nécessité de pousser la production indigène, accorda une prime de 2 £ pour chaque acre (40,68 a.) de prairie transformée en cultures.

A partir de 1939, des commissions de guerre spéciales subdivisèrent les domaines agricoles en trois classes: A, B et C. Les paysans de la classe C furent obligés, sous l'empire des circonstances dues à la guerre, de mettre à disposition leurs machines et leur main-d'œuvre. Là où ces mesures les mirent dans l'incapacité de poursuivre leur exploitation, leurs domaines furent affermés à d'autres paysans ou encore exploités par les commissions agricoles elles-mêmes. Les experts désignés par ces commissions visitèrent et cadastrèrent chacun des 300 000 domaines, de sorte qu'il existe désormais un cadastre détaillé de toutes les propriétés agricoles anglaises, ce qui pourra constituer une précieuse documentation pour l'établissement de plans d'après-guerre.

De juin 1939 à juin 1944, la superficie des terres ouvertes a passé de 8 813 000 à 14 617 000 acres. Quant aux ensemencements, ils ont passé, entre 1939 et 1944, de 1 766 000 à 3 230 000 acres pour le blé, de 1 013 000 à 1 980 000 pour l'orge, de 2 427 000 à 3 684 000 pour l'avoine, de 14 000 à 119 000 pour le seigle, de 704 000 à 1 241 000 pour les pommes de terre, de 345 000 à 434 000 pour les betteraves sucrières, de 172 000 à 347 000 pour les légumineuses destinées à l'affouragement, de 1 213 000 à 1 671 000 pour les autres denrées fourragères, de 290 000 à 498 000 pour les légumes, de 23 000 à 185 000 pour le lin.

Parallèlement, la superficie des prairies tomba de 18 773 000 à 11 698 000 acres. Quant à l'augmentation du rendement par unité (acre) et par rapport à l'avant-guerre, elle a été en 1942 de 36,5 % pour le blé, de 72 % pour l'avoine, de 65,7 % pour les autres céréales, de 80,4 % pour les pommes de terre et de 55,1 % pour les légumes.

En ce qui concerne le cheptel, il évolua comme il suit pendant les cinq premières années de guerre: de 1939 à 1944, le nombre des vaches laitières passa de 2 841 000 à 2 931 000, celui des veaux de 480 000 à 651 000, les totaux respectifs pour tous les bovidés étant de 8 872 000 et 9 546 000. Quant aux autres animaux domestiques, leur effectif tomba, pendant la même période, de 26 887 000 à 20 340 000 pour les moutons et les agneaux, de 4 394 000 à 1 875 000 pour les porcs, de 69 530 000 à 50 301 000 pour les poules (de 74 357 000 à 55 206 000 pour tous les oiseaux de basse-cour) et de 1 079 000 à 918 000 pour les chevaux.

Pour l'extension des cultures — qui, comme nous l'avons vu, a été encouragée par le versement de primes —, on recourt à en-

viron 100 000 hommes ayant travaillé auparavant dans l'agriculture. Pour compenser en partie le manque de main-d'œuvre agricole, on affecta également aux travaux des champs un contingent appréciable de volontaires de la « Women's Army ». Le nombre de ces travailleuses auxiliaires était de 92 000 en juillet 1944. L'agriculture anglaise est fortement mécanisée. Elle dispose notamment de plus de 165 000 tracteurs. Les salaires minimums des domestiques agricoles étaient en août 1943, par semaine, de 65 s pour les hommes et de 45 s pour les femmes. En plus des domaines agricoles proprement dits, 1,75 million de parcelles cultivées et 5 millions de petits jardins contribuèrent à assurer le ravitaillement du pays en légumes.

### *Impressions de Londres.*

Dans l'ensemble, l'aspect de Londres a relativement peu changé, encore qu'on puisse constater de très gros dégâts dans certains quartiers d'habitations, notamment dans l'East-End (White Chapel). D'après ce qu'on entend dire de tous côtés, le peuple britannique a magnifiquement résisté à l'épreuve et témoigné, pendant les moments les plus critiques, d'un esprit d'entraide remarquable en tout point. On a l'impression que la guerre a non seulement resserré les liens au sein de la famille, mais encore supprimé dans une large mesure les cloisons qui séparaient les différentes classes sociales. A la satisfaction d'avoir contribué d'une manière non négligeable à la défaite de l'ennemi se mêle le souvenir d'années pénibles, agitées, pleines de soucis et épuisantes pour les nerfs. Vis-à-vis du péril allemand, le peuple anglais a adopté à tous les degrés de la hiérarchie une attitude remarquable de fermeté, illustrée par le slogan ci-après: « We just fight the War », qui rappelle le fameux mot de Clemenceau: « Je fais la guerre. » Tout aussi nette est à cet égard l'opinion exprimée lors du Congrès syndical mondial par Sir Walter Citrine, président de la C. G. T. britannique, et selon laquelle l'Allemagne devait être soumise à un contrôle sévère pendant des années, voire durant plusieurs générations. Et M. Eden, le ministre des affaires étrangères, savait qu'il avait toute l'opinion publique derrière lui lorsqu'il déclarait, devant la Chambre des communes, le 29 mars 1945, au sujet de l'engagement de personnel pour le contrôle de l'Allemagne: « The fundamental problem that I am dealing with in this question is to ensure that Germany is not physically in a position to start this business again. » Outre cet esprit de résolution manifesté à l'endroit de l'Allemagne, on constate que maintes prescriptions d'économie de guerre révèlent la volonté bien déterminée qu'ont les autorités de pratiquer une politique vraiment sociale. Et l'on remarque cette même tendance dans les accords conclus sous l'égide du gouvernement au sujet du règlement des conditions de travail dans les diverses branches économiques. C'est ainsi que le personnel infirmier a récemment fait l'objet d'une convention qui

prévoit la semaine de quarante-huit heures, quinze jours de vacances par année et une rétribution convenable. Dans leur grande majorité, les travailleurs qualifiés ont obtenu, depuis 1939, des avantages matériels très considérables, de sorte qu'on peut dire que la situation des salariés est aujourd'hui bien meilleure qu'avant la guerre. Et quel que soit le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu en Grande-Bretagne, on peut être persuadé que les travaillistes — et, partant, la classe ouvrière — participeront d'une manière beaucoup plus forte que jusqu'ici aux affaires publiques.

## Programmes d'après-guerre en France et en Grande-Bretagne.

Par *E.-F. Rimensberger.*

Quel est le programme du mouvement ouvrier britannique? Il est naturel que l'on se pose cette question après la brillante victoire du Parti travailliste. Nous avons tenté d'y répondre dans cet article. Nous y étudions tout particulièrement le programme des trade-unions, dont les représentants joueront un rôle considérable au sein du nouveau Parlement. Les syndicats britanniques recherchent une solution intermédiaire entre l'intervention de l'Etat et l'initiative privée, entre la contrainte et la liberté.

### I. Que veulent les syndicats britanniques?

La réforme de la structure sociale soulève partout et toujours la même question: dans quelle mesure la sécurité sociale, c'est-à-dire l'établissement de conditions d'existence acceptables pour tous, implique-t-elle une restriction de la liberté économique — non pas de la liberté politique ou intellectuelle — de l'individu? Dans la lutte politique de chaque jour, cette question se pose en termes très généraux. Le premier discours électoral de Churchill en a donné un exemple. Il a affirmé que le socialisme étouffe toute forme de liberté. Les journaux travaillistes, qualifiant les propos de Churchill de « refrain démodé », ont rétorqué qu'une fois réalisé intégralement, le socialisme garantira la plus entière liberté.

C'est entre ces deux extrêmes qu'il faut chercher la vérité, qui est toujours du juste milieu. En l'occurrence, le juste milieu, c'est le syndicalisme. Les syndicats travaillent en pleine pâte; ils ne peuvent se satisfaire de slogans idéologiques. Ils doivent appliquer ce que les autres proclament. Les réalités quotidiennes diffèrent fort du sermon dominical: en religion comme en politique. Nous prions nos lecteurs de ne pas considérer cette constatation comme un jugement porté sur l'orthodoxie, aussi bien religieuse que politique.